

*De la « Rigueur »
ou le nihilisme selon Gribouille*



Romain Kroës

« Fin comme Gribouille qui se jette dans l'eau crainte de pluie, se dit de celui qui, pour éviter un mal, se jette dans un autre. »

Littré

Un certain vendredi, les chefs d'Etat et le grand argentier de la zone euro publient un communiqué d'où il ressort que des centaines de milliards vont être mobilisés pour venir au secours des territoires menacés par la cessation des paiements. Promesse assortie d'engagements concernant le respect des contraintes du traité de Maastricht, en matière d'endettement public et de déficits budgétaires. Pour faire bonne mesure, chaque gouvernement annonce des réductions de dépenses publiques, des suppressions de « niches fiscales » et de prestations sociales, voire des baisses de salaires. Tout cela en direction des marchés financiers, afin de les « rassurer ».

Le week-end se passe dans l'attente angoissée de l'ouverture des places financières. Ces mesures annoncées suffiront-elles à convaincre les marchés de ne plus spéculer à la baisse ?

Le lundi matin, c'est gagné ! Les marchés sont à la hausse ! Le « plan de sauvetage » est un succès !

Mais mardi, las ! Les marchés repartent à la baisse. Explication des ministres, des commissaires bruxelliens, des médias : on n'en a pas fait assez. Et de marteler à l'envi les mesures horribles de « rigueur », les serments de revenir aux ineptes contraintes de Maastricht. Le Torquemada de Bruxelles va jusqu'à proposer de mettre les parlements sous sa tutelle, afin qu'ils ne votent pas des budgets en contradiction avec le dogme. En réalité, lesdits marchés ont joué le jeu dans l'espoir d'en tirer un bénéfice en revendant leurs titres le plus

vite possible. Spéculer à la hausse ou à la baisse, c'est égal : on gagne dans les deux cas.

En décalage complet d'avec la réalité, la doctrine unanime consiste donc à entrer en récession pour faire face à l'endettement, à « rassurer les marchés » au prix d'un suicide économique et social. Le nihilisme à la mode de Gribouille.

L'entêtement à vouloir à toute force sauver un modèle financier obsolète au détriment de l'économie et des conquêtes sociales est d'autant plus sidérant, qu'en l'espèce la solution rationnelle est d'une grande simplicité. Il suffit en effet de faire racheter les titres de la dette publique par la banque centrale, gestionnaire des comptes publics, puis de restaurer la facilité, pour les institutions et administrations d'Etat, de souscrire des crédits auprès de leur banque comme n'importe quelle autre entité économique. Telle était la règle en France jusqu'en 1973. Ce fut pour l'Hexagone une période de plein emploi et de progrès continus sans aucune récession, cependant que les pays anglo-saxons abonnés à l'*Open market* en subissaient plusieurs.

Hélas, ce progrès de fait ne correspondait pas à un progrès intellectuel. Il reposait sur la fiction du dollar or et ne constituait donc pas un dépassement du mythe. Simplement, la balance commerciale des USA étant systématiquement négative, la dette états-unienne s'accumulait dans les livres des banques centrales, comme s'il s'était agi du métal lui-même, par référence aux 35 dollars l'once qui fixaient la convertibilité théorique de la monnaie de compte internationale depuis Bretton-Woods (1944). Charles de Gaulle et son conseiller Jacques Rueff ont démythifié involontairement la fiction, en exigeant des livraisons de métal en lieu et place des *balance-dollars*. Les spéculateurs avaient bien compris que Fort-Knox ne pourrait pas suivre. La livre sterling et le dollar en firent les frais, jusqu'à ce que l'administration Nixon abolisse la convertibilité du dollar, *de facto* en 1971, *de jure* en 1973.

Alors, au lieu de prendre conscience que pendant plus d'un quart de siècle l'économie avait fonctionné sur une monnaie sans valeur intrinsèque, et qu'il n'en résultait cependant aucun désordre, économistes, politiciens et journalistes furent collectivement saisis d'un sentiment de culpabilité rétroactive. Si bien que la loi Giscard interdisant désormais à l'Etat d'obtenir des crédits de la Banque de France est passée sans coup férir. Puis l'interdiction a été élargie à l'Union européenne par le traité de Maastricht. Appelé « pacte de stabilité », repris et aggravé par celui de Lisbonne, ce traité ne pouvait donc déboucher que sur l'instabilité que l'on constate aujourd'hui.

Une instabilité qui n'est d'ailleurs pas propre à la zone euro. C'est tout le système monétaire mondial qui se trouve en crise. Et ce, parce qu'il perpétue le mythe de la monnaie or. C'est-à-dire une monnaie qui véhicule une valeur intrinsèque ou en figure une. D'où le recours aux marchés financiers, sur lesquels la banque centrale n'émet en principe de la monnaie que contre des titres de capital censés avoir une valeur puisque cotés sur lesdits marchés. En réalité, ces cotations sont purement virtuelles. En 2008, on a pu voir qu'elles pouvaient s'évanouir en quelques heures à l'échelle planétaire.

A cette échelle, il est également tout à fait sidérant d'assister à l'obstination dans le déni, alors que là aussi la solution rationnelle ne présente aucune difficulté majeure. Il suffit en effet que le FMI émette une monnaie mondiale, sur la base d'un « panier » des monnaies nationales. C'est d'ailleurs en principe déjà possible, et seuls les Etats peuvent emprunter cette monnaie, hors marchés financiers, mais par référence aux dépôts dans les monnaies élues, et en échange d'engagements politiques et économiques qui imposent une régression sociale aux territoires qui y recourent. Les directeurs du FMI sont traditionnellement des ayatollahs de la finance la plus rétrograde, et le dernier en date, bien que se prétendant « socialiste », ne fait pas exception. C'est lui qui a imposé le « plan de rigueur » à la Grèce, et il milite maintenant pour une

aggravation des contraintes de l'euro. Or, la crise financière s'évanouirait d'elle-même, si les banques centrales pouvaient se refinancer auprès d'un prêteur mondial en dernier ressort, précisément le FMI, émettant une monnaie de compte exclusivement gagée sur les résultats escomptés des investissements publics, c'est-à-dire sur un à-venir et non plus sur une « valeur » passée d'ailleurs purement virtuelle.

Néanmoins, la réalité ayant toujours le dernier mot, les stratèges sont périodiquement amenés à violer les canons de leur foi financière, en émettant dans l'urgence des liquidités sans « valeur ». C'est ainsi que la Banque centrale européenne a racheté en catimini quelques titres de la dette publique grecque par ailleurs vilipendés. C'est également ce qu'a osé, à l'égard de « titres caustiques » de l'économie états-unienne, la *Federal Reserve* de New York depuis lors qualifiée de « poubelle » par les intégristes du « marché ». Plus récemment, le gouvernement allemand vient d'interdire les opérations de vente et d'achat à terme sur les titres de la dette publique. Mais ces exemples ne sont qu'exceptions, alors qu'ils devraient être la règle.

La mise en commun des ressources fiscales pour décourager la spéculation nous renvoie plus de quarante ans en arrière, à la déconfiture du « pool de l'or ». Les huit Etats les plus riches avaient alors mis leurs réserves de métal à la disposition de la Banque d'Angleterre, dans l'espoir de saturer le marché de l'or sur lequel les spéculateurs se débarrassaient de leurs livres sterlings en pariant sur leurs dévaluations. Une dévaluation inévitable, puisque la parité affichée du sterling au dollar et du dollar à l'or n'était que fiction. En 1967, la livre sterling décrochait, et le pool de l'or n'existait plus. Nous vivons aujourd'hui un scénario semblable. La spéculation à la baisse sur les composantes de la zone euro ne peut qu'aboutir soit à son 'éclatement, soit à la cessation des paiements des territoires les plus exposés, comme l'Argentine des

années 1990 qui avait commis l'erreur d'inscrire dans la loi une parité fixe du peso au dollar.

Dans les deux cas, le système de défense actuellement mis en place connaîtra le sort du « pool de l'or ». D'où la reprise de la spéculation à la baisse, récompensée et alimentée par la hausse des taux d'intérêts concédés en échange du placement des titres de la dette publique, alors qu'il suffirait de faire racheter ces titres par la Banque centrale européenne. Mais encore ce rachat ne serait-il d'un effet durable, que s'il était suivi d'une abrogation des dispositions des traités européens qui interdisent aux Etats de s'endetter auprès de leurs banque centrale.

Les arguments qui s'opposent à une telle proposition, lorsque le débat devient rationnel, sont au nombre de deux. L'un est le risque d'« inflation » que représenterait la liberté d'émettre de la monnaie par la seule volonté étatique. Le second s'inquiète du devenir des « petits épargnants » qui comptent sur la « rente d'Etat » pour assurer leurs vieux jours. Ces deux objections reposent sur une dogmatique formulée au 18^e siècle par David Hume et qui consiste en deux principes :

1) le niveau général des prix dépend de la quantité de monnaie mise en circulation ;

2) tout investissement doit provenir de l'épargne, sous peine d'hypothéquer l'avenir.

Il y a un peu plus de soixante-dix ans, John Maynard Keynes, puis Joan Robinson ont aisément démontré que dans les deux cas c'est l'inverse qui est vrai :

1) c'est le niveau général des prix qui détermine la demande de monnaie, laquelle est ou n'est pas satisfaite par la banque centrale ;

2) l'épargne ne pouvant sourdre que de la monnaie déjà en circulation, c'est l'investissement, à partir de la création monétaire, qui nourrit l'épargne ; et l'investissement, anticipant un produit escompté, constitue évidemment un endettement sur l'avenir.

Par conséquent, la hausse des prix ne dépend pas de l'inflation de la masse monétaire. Elle dépend, d'une part, des rendements décroissants de l'exploitation de l'écosystème en réponse à la course aux gains de productivité, et, d'autre part, de la spéculation favorisée par les tensions sur les stocks en périodes de croissance ou de pénurie. Le contre-exemple de l'inflation allemande de 1922, souvent mis en avant pour justifier la pseudo indépendance des banques centrales, résulte d'une lecture erronée de l'Histoire. C'est la dépendance aux importations alimentaires payées en devises étrangères et la dévalorisation corrélative du mark qui étaient responsables de la hausse des prix pour la population allemande. La République de Weimar avait alors le choix entre laisser la hausse des prix limiter les importations jusqu'à ce que s'établisse un équilibre, et condamner ainsi la population à la famine, ou bien indexer les salaires et pensions sur les prix, entretenant ainsi le flux des importations alimentaires et la hausse des prix. C'était l'inflation ou la disette. Le gouvernement social-démocrate de l'époque a préféré le moindre mal.

Quant à l'épargne destinée à assurer le repos de fin de vie, une fois privée de la garantie des titres de la dette publique, elle gagnera à s'investir dans une caisse de « retraite par répartition ». Ce sera une révolution dans les pays anglo-saxons, mais cela ne posera aucun problème en France, où ce système ne pourra plus jamais être contesté après les mésaventures de la « capitalisation ». Le seul moyen d'échapper à la dictature des marchés financiers, qui se substitue à ce qui n'était déjà plus une démocratie que de nom, c'est de ne plus jamais leur apporter le confort des titres d'Etat. Idée simple, facile à mettre en œuvre, mais

qui se heurte à bien pire que la cupidité : une pensée magique qui fait obstacle à la raison.

Comment se fait-il qu'en période de montée du chômage, de la pauvreté et de l'insécurité, on n'accorde une priorité qu'à la crise financière, allant jusqu'à préconiser des mesures économiquement et socialement aggravantes, dans le but de « rassurer les marchés » ? Cela paraît tout à fait surréaliste, et ni la cupidité, ni la solidarité des riches ne suffisent à expliquer l'adhésion quasi unanime de la classe politique, des économistes, des journalistes, des victimes elles-mêmes, à la prétendue nécessité de « faire des efforts ». C'est que tout simplement on confond l'économie et la finance.

La première existe dans le champ du réel. Elle conditionne la survie et le confort de l'espèce. Elle se comptabilise en main-d'œuvre, quantitativement et qualitativement, en ressources naturelles, stocks de biens de consommation, moyens de production, et ne nécessite dans le rôle monétaire qu'un simple moyen technique de fluidifier les échanges. La seconde, pure construction intellectuelle, existe dans le champ de l'imaginaire. Sa substitution au réel porte un nom : fétichisme. La finance est un fétiche dont la fonction consiste à conjurer les angoisses qu'engendre le réel : le vieillissement, la perte, la mort. Dès que s'instaure le système des créances-dettes, et avant même d'être authentifiée par les religions, la quête d'incorruptibilité et d'éternité les a matérialisées dans une substance imputrescible, preuve de l'inaltérabilité et de la résistance au temps qui passe. Aujourd'hui, l'or ne peut plus constituer une référence explicite, mais la finance en entretient le mythe.

Tout mythe, nous dit Lévi-Strauss, est une recherche du temps perdu. Autrement dit, les chances que la raison l'emporte sur ce nouveau délire collectif sont bien minces. Cette fois, le nihilisme est peut-être universellement et définitivement à l'œuvre.

Romain Kroës